



COMMUNIQUÉ

AUGMENTATIONS DES TARIFS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Chaque jour, la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre met tout en œuvre pour que vos enfants bénéficient d'un accueil de loisirs de qualité à un coût accessible à tous.

Notre collectivité est impactée par la hausse significative des charges due à l'inflation nationale.

Ces augmentations ont contraint la Communauté de communes à revoir ses tarifs périscolaires et extrascolaires à la hausse sur 3 années afin que le coût supplémentaire soit progressif et soutenable pour les familles.

Pour la 2^{ème} année, les nouveaux tarifs repris dans les tableaux ci-dessous entreront en vigueur à compter du :

- 6 mai 2024 pour le périscolaire
- 8 juillet 2024 pour l'extrascolaire (ALSH, nuitées, mini camp et séjour).

TARIFS PERISCOLAIRE 2024 (à partir du 6 mai 2024)

	Tarif accueil périscolaire	
	Matin	Soir
QF \leq 743€*	1,40 €	1,40 €
QF >743€*	2,00 €	2,00 €

*QF : Quotient familial médian du territoire / référence CAF

TARIFS EXTRASCOLAIRE 2024 (à partir du 8 juillet 2024)

- **ALSH**

Tarifs sans repas	Tarifs CCPM		Tarifs Extérieurs	
Quotient Familial*	Tarif de base semaine	Tarif semaine après déduction CAF**	Tarif de base semaine	Tarif semaine après déduction CAF**
≤ 458 €	50,00 €	32,50 €	70,00 €	52,50 €
De 459 € à 724 €	54,00 €	36,50 €	74,00 €	56,50 €
De 725 € à 900 €	58,00 €	40,50 €	78,00 €	60,50 €
A partir de 901 €	62,00 €		82,00 €	

* Quotient familial référence CAF : 900€, valeur octobre 2023

** Allocataires de la CAF de la Somme uniquement. Aide aux loisirs (AL) de 3,50€/jour/enfant ou 1,50€/demi-journée

Retrouvez le montant de votre QF sur www.caf.fr

- **NUITÉE BIVOUAC**

	Tarifs CCPM	Tarifs Extérieurs
Tarif nuitée	5,00 €	5,00 €

- **MINI-CAMP À LA SEMAINE (du lundi au vendredi)**

	Tarifs CCPM	Tarifs Extérieurs
Tarif plein / semaine	101,00 €	121,00 €

- **SÉJOUR CAJ (14 jours)**

	Tarifs CCPM	Tarifs Extérieurs
Quotient Familial*	Tarif	Tarif
≤ 700 €	200,00 €	240,00 €
De 701 € à 900 €	300,00 €	360,00 €
Tarif plein	500,00 €	600,00 €

*La famille peut bénéficier d'une réduction tarifaire de 60% (QF ≤ 700€) ou 40% (QF compris entre 701€ à 900€) par enfant dans la limite de 400€ par enfant.

L'ensemble des tarifs présentés s'entendent pour un enfant.